

Des subsides Covid pour la mobilité douce

Neuf communes vont recevoir des subsides Covid pour des aménagements provisoires favorisant la mobilité douce.

• **Lydie PICARD**

Neuf communes de la province de Luxembourg vont recevoir des subsides wallons afin de réaliser des aménagements provisoires de mobilité douce, dans le cadre de la crise Covid. Elles ont répondu à un appel à projet du ministre Philippe Henry, lancé en juillet, et ont été retenues parmi les 70 dossiers déposés (55 candidatures retenues).

Au total, elles recevront une somme de 184 500 €.

Aménagements provisoires ? Le terme n'est sans doute pas bien choisi, car ces communes ont envie que la place laissée aux piétons et cyclistes s'inscrive dans la durée.

Arlon : zone 30 et sécuriser les cyclistes

La Ville d'Arlon a expérimenté son centre-ville en zone 30.

Est également prévu, l'aménagement de bandes dédiées aux cyclistes, soit via du marquage au sol, soit via un espace protégé du trafic par des « boudins en demi-lune ». Sont concernées, les rues des Faubourgs, de la Synagogue, Saint-Jean (avec suppression d'une voie de présélection aux feux pour la transformer en piste cyclable), rues de la Caserne et de Diekirch. « Ces mesures seront évaluées, si l'expérience est positive, on les envisagera de manière plus durable. Au contraire, les aménagements seront enlevés si des problèmes majeurs sont rencontrés », explique l'échevin Kamal Mitri.

Arlon recevra un subside de 30 053 € pour mettre en place ces dispositifs estimés à 37 000 €.

Bouillon : un chemin écolier

Du côté de Bouillon, le subside de 7 560 € servira à remettre en état un chemin piéton permettant de rejoindre l'école communale par l'arrière. « Les travaux seront réalisés début d'année prochaine », annonce le bourgmestre Patrick Adam. Une partie du subside servira également à l'achat de barrières Nadar utilisées dans le cadre d'aménagements sécuritaires.

Durbuy : un chemin vers les mégalithes de Wéris

Emprunter à pied la route entre Barvaux et Wéris pour se rendre sur le site mégalithique situé au carrefour entre les deux localités devrait prochainement être plus aisé. La Commune de Durbuy dispose d'un subside de 24 952 € pour aménager le long de la route un espace dédié aux piétons. « Les détails pratiques doivent encore être définis », précise l'échevin Fabrice Sarlet.

Libramont : une boucle cycliste

À Libramont, il s'agit de créer via des marquages au sol une boucle cycliste à double sens reliant les points importants de la ville. La boucle sera reliée au pré-RAVeL et intégrée à des routes et tracés vélo.

« On a envie que cette boucle s'inscrive ensuite dans la durée », explique l'échevine Carole Janssens.

Estimation des marquages : 13 500 € (subside de 10 806 €).

Marche : stationnements sur l'avenue du Monument

Pour dégager les trottoirs à l'avenue du Monument et les sécuriser, la Ville de Marche va créer des places de stationnement en alternance sur la voirie. « Les trottoirs seront protégés par des potelets et des bacs », précise l'échevin Nicolas Grégoire. Un projet estimé à 23 500 €.

Rendeux : des marquages

pour les cyclistes

Sur la commune de Rendeux, le subside de 21 068 € servira à réaliser des marquages sur la voirie pour les cyclistes. Notamment pour se rendre à l'école libre à Rendeux Haut ou dans la traversée de Nohaipré. « Les marquages seront réalisés au printemps », signale le bourgmestre Cédric Lerusse.

Tintigny : ralentissez à Saint-Vincent

Pour la commune de Tintigny, le subside plafonné à 25 000 € sera investi dans des aménagements visant à réduire la vitesse des automobilistes entre Saint-Vin-

cent et Bellefontaine, via des dispositifs d'effet porte, réduisant la chaussée. « Un espace sera réservé aux cyclistes », ajoute l'échevin Benjamin Destrée.

Vaux sur Sûre : sécuriser les trottoirs

À Sibret et Morhet, près des écoles, les trottoirs seront sécurisés avec des bacs à fleurs et des bornes et chaînettes. Coût estimé : 19 000 €, dont 15 068 € de subside.

« On se rend compte que de plus en plus d'enfants se rendent à l'école à pied », commente l'échevin René Reyster.

Les parents ne pourront

plus se garer, en mordant sur le trottoir.

Virton : marquages et coussins berlinois

Dans la commune de Virton, l'objectif est de réduire la vitesse des automobilistes à des endroits clés, par l'installation de coussins berlinois : rue des Martyrs à Gomery, rue des Forges à Grandcourt, rue de Grandcourt à Saint-Remy.

« Des marquages au sol pour cyclistes sont également prévus et l'achat de barrières Nadar », précise l'échevine Annie Goffin.

Le coût total est estimé à 30 000 €, dont 24 944 € de subside. ■



Bien plus que des avantages...














Nous investissons dans des actions au service de tous !

Partenaire  Mutualité Socialiste du Luxembourg

- Du contenu digital se cache derrière cette annonce
- Scannez l'encart et découvrez toutes les actions de nos Partenaires



AD
Adment




Installez gratuitement ADmented sur votre smartphone ou tablette
Disponible sur Google play ou App Store

BLUMESDÉPA

